



ACADÉMIE DE GRENOBLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport de jury 2024/2025

Certificat de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire

Le Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS) est destiné à attester la qualification des personnels appelés à participer aux missions mises en place dans les services académiques et départementaux, dans les établissements du second degré, pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner ainsi les jeunes qui bénéficient du droit au retour en formation initiale prévu à l'article L.122-2 du code de l'Éducation.

Conditions d'obtention

L'arrêté du 5 mai 2017 régit l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/5/5/MENE1710931A/jo/texte>

Organisation de l'examen

Épreuve 1 :

Une séance de formation d'une durée de 30 minutes avec plusieurs jeunes dans le cadre d'une action de lutte contre le décrochage scolaire.

Cette épreuve permet d'évaluer, en situation professionnelle, les compétences spécifiques du candidat en matière de prévention du décrochage scolaire et d'accompagnement des jeunes qui bénéficient du droit au retour en formation initiale prévu à l'article L. 122-2, ainsi que les choix opérés afin de répondre à leurs besoins. Cette séance de formation est suivie d'un échange de 15 minutes avec le jury.

Épreuve 2 :

Une épreuve orale d'une durée de 30 minutes.

La préparation d'une durée de 60 minutes consiste en l'étude d'une situation liée à la problématique de la lutte contre le décrochage scolaire. À partir de cette étude de cas, le candidat formule un diagnostic et des propositions qu'il présente lors de la première partie de l'épreuve orale. Cette présentation, qui n'excède pas 15 minutes, est suivie d'un échange de 15 minutes avec la commission.

Modalités d'évaluation

Chaque épreuve est notée sur 20. Pour chacune des deux épreuves, **une note inférieure ou égale à 5 sur 20 est éliminatoire**. Une note globale au moins égale à **20 sur 40** pour l'ensemble des deux épreuves est exigée pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire.

Organisation de la formation conduisant au CPLDS

Arrêté du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de la formation conduisant au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034601743/>

Formation des candidats

L'arrêté du 5 mai 2017 cité plus haut précise le contenu et l'organisation de la formation conduisant au certificat.

La formation académique, déployée du mois de novembre 2024 au mois de septembre 2025, est composée de six modules théoriques en distanciel (M@gistère) et six jours de formation en présentiel.

Un stage pratique de quarante heures dans une structure accueillant des publics décrocheurs et/ou des élèves nouvellement arrivés en France vient compléter le parcours.

Les formateurs, coordonnatrices de la MLDS et formateurs externes, interviennent sur les thématiques suivantes :

- Enjeux de la prévention et de la remédiation du décrochage dans le cadre des politiques nationales et européennes ;
- Ingénierie de formation et conduite de projet ;
- Gestion administrative et financière d'une action de formation ;
- Gestion de conflit, gestion de crise ;
- Conseil et animation ;
- Pédagogie différenciée et modulaire.

Composition du jury académique

Le jury est composé de personnels de direction, d'inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN ET-EG IO) et d'inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR).

Présidence : Madame Ghislaine GEOFFRAY, IA-IPR

Vice-présidence : Monsieur Jérôme CARGNELUTTI, IA-IPR

Session 2024-2025

En 2025, sur les 10 candidats inscrits à la formation, tous titulaires, 5 candidats ont présenté les épreuves 1 et 2. Ces 5 candidats sont des enseignants du second degré.

Résultats

4 candidats sur les 5 ont obtenu leur certificat.

Pour rappel : les deux épreuves sont compensatoires, le total des deux notes doit être supérieur ou égal à 20 sur 40.

Aucun candidat n'a obtenu une note inférieure à 5/20 (note éliminatoire).

Moyennes des épreuves et écart-types

Épreuve 1 : moyenne 13,3 et écart-type 3,7

Épreuve 2 : moyenne 14,1 et écart-type 3,9

Ainsi, cette année encore, les résultats de l'épreuve 1 sont légèrement moins bons en moyenne que ceux de l'épreuve 2.

Remarques générales du jury

Les candidats se présentent au certificat avec des objectifs différents : certains souhaitent une reconnaissance institutionnelle de leur engagement en matière de lutte contre le décrochage scolaire ; d'autres veulent enrichir les connaissances du milieu professionnel dans lequel ils évoluent et consolider également leurs compétences pédagogiques.

Pour tous, le parcours de formation académique a été une aide et un accompagnement riche. Le jury a pu apprécier l'engagement et la motivation de tous les candidats et il encourage les personnels éligibles à se présenter.

Épreuve 1

Conformément à l'arrêté du 5 mai 2017 précisant l'organisation des épreuves du certificat, **l'épreuve 1 consiste en une séance de formation d'une durée de 30 minutes avec plusieurs jeunes dans le cadre d'une action de lutte contre le décrochage scolaire.**

Lors de cette épreuve, le jury veille à mesurer la capacité des candidats à accompagner un collectif de jeunes et à prendre en compte la diversité des élèves sur le plan pédagogique. Une attention particulière est également portée à la cohérence de la mise en œuvre de la séance au regard des objectifs annoncés aux jeunes, à l'utilité et à la pertinence des supports proposés et des outils pédagogiques mobilisés lors de la séance. Il est à noter que l'explicitation des objectifs, l'énumération des outils et ressources sont indispensables pour ce public. Par ailleurs, un modelage, un guidage puis un travail en autonomie, basés sur **l'enseignement explicite**, sont des pistes à explorer.

Le jury tient à souligner l'implication des candidats dans cette épreuve et le souci de bien faire.

Il est attendu que les candidats soient capables de mobiliser des gestes et pratiques professionnels pour animer à bon escient la séance et favoriser l'engagement de chaque élève dans les tâches qui lui sont confiées.

La prestation des candidats qui annoncent clairement les objectifs de la séance, qui utilisent des outils adaptés, qui savent créer des interactions au sein du collectif de jeunes, qui installent un climat de confiance et agissent avec bienveillance a été valorisée.

Les candidats capables de concevoir une situation motivante et d'établir une collaboration pensée entre les jeunes, lors de l'animation de la séance, ont permis à ce public de s'impliquer et de le faire adhérer au projet.

Une bonne connaissance des problématiques du décrochage scolaire chez certains candidats a été relevée. Le jury a fortement apprécié une analyse fine et une capacité d'anticipation pertinente des besoins des élèves.

Afin d'accompagner les futurs candidats dans la réussite au CPLDS, quelques points méritent d'être mentionnés et améliorés :

- il convient de s'appuyer davantage sur le vécu et les projets des jeunes pour rendre l'accompagnement plus efficace ;
- il faut concevoir des situations pédagogiques **ambitieuses** et **adaptées aux besoins des jeunes** qui auront été préalablement identifiés et analysés ;
- il est important de favoriser, lors de l'animation, les interactions au sein du groupe, **d'éviter des modalités descendantes**, de sortir des schémas traditionnels du cours frontal ou encore de monopoliser la parole ;

- il est impératif de rendre les jeunes acteurs, de développer leur autonomie et les prises de parole, qui ne peuvent se réduire à des mots ou bribes de phrases.

Nous conseillons également aux futurs candidats de prendre de la hauteur, d'aller au-delà de l'expérience professionnelle vécue dans l'établissement d'exercice et donc d'ancrer les choix d'animation dans la réalité de la MLDS.

Nourrir sa réflexion par des apports théoriques et s'appuyer plus largement sur la recherche sont des éléments indispensables aux yeux du jury.

Savoir mettre en lien les pratiques d'enseignement et les acquis de la formation, analyser finement l'activité des élèves sont autant de points valorisés.

Lors de l'entretien, il est aussi demandé aux candidats d'être en capacité d'effectuer une analyse réflexive poussée, de mettre en perspective les choix opérés et de faire de nouvelles propositions, de suggérer des modifications, de rectifier les choix opérés. La faculté à prendre du recul par rapport à la mise en œuvre proposée est indispensable lors de cet exercice.

Épreuve 2

L'épreuve 2 consiste en l'étude d'une situation comme précisé dans l'arrêté du 5 mai 2017.

Les prestations les plus réussies sont celles où les candidats ont mis à profit leur expérience professionnelle et l'ont articulée aux contenus de la formation pour traiter la situation individuelle. Il est attendu que les hypothèses de travail et les choix proposés s'appuient sur des connaissances solides.

Le jury a particulièrement apprécié les prestations des candidats qui ont su présenter un diagnostic précis, complet et distancié de la situation avec des propositions pertinentes, hiérarchisées et argumentées, en cohérence avec le cadre institutionnel. Le jury a valorisé l'aptitude des candidats à mettre en lien les apports théoriques et la pratique, à structurer le propos et à le nuancer. Une problématisation et une mise en perspective de la situation ont été des atouts majeurs pour les candidats qui ont bien réussi cette épreuve.

En revanche, certains candidats ont utilisé une terminologie imprécise et parfois inadéquate. D'autres ont paraphrasé le cas sans prendre de hauteur ni analyser de façon claire la situation.

D'aucuns ont du mal à identifier les facteurs de décrochage, ne parvenant pas à cerner les causes et conséquences.

Une lecture attentive du dossier est indispensable afin d'identifier clairement les informations importantes (profil du jeune, dates, type d'établissement, voie choisie, proposée, etc.) qu'il contient et de comprendre les enjeux de la situation.

Il convient également de prendre du recul par rapport à la situation afin d'avoir un regard critique sur les éléments contenus dans le dossier et sur ce qui a été mis en place pour accompagner le jeune décroché.

Il est à noter que quelques candidats ont habilement apporté des éléments complémentaires dans l'analyse du dossier et ont mis en perspective la situation proposée.

Il est important par ailleurs que les candidats incarnent leurs propos et se projettent dans les futures missions qui leur seront dévolues. Ainsi, des candidats qui ont déclaré « en tant que futur référent du décrochage, je ferai... » ont-ils plus facilement convaincu le jury. De plus, penser la mission en tant que personne ressource est une

dimension à ne pas négliger. Il est primordial de montrer une connaissance fine du système et de mettre en valeur ses savoirs.

Contextualiser, situer le cas dans un environnement institutionnel précis, montrant une connaissance des différents acteurs, a permis aux candidats d'étayer leur analyse.

Le jury a eu le plaisir d'entendre des candidats très bien préparés sur les outils, mettant à profit de façon très judicieuse les apports issus de la formation théorique et pratique et une veille scientifique personnelle. La formulation d'hypothèses pour répondre à un déficit d'informations a retenu l'attention du jury.

Pour finir, il sera opportun de prendre en compte la dimension de prévention dans la problématique d'un jeune en situation de décrochage scolaire, souvent omise.

Lors de l'entretien, pour les deux épreuves, l'aptitude des candidats à prendre du recul et à analyser leur séance ou l'étude de cas, tout en justifiant les choix opérés et en ancrant leur réflexion dans le cadre de référence institutionnel, est essentielle.

Comme pour toutes les épreuves professionnelles, le jury apprécie particulièrement l'écoute, le sens du dialogue et la capacité à entrer dans un échange constructif.

Pistes de travail

Pour l'épreuve 1, le jury rappelle la nécessité d'une réflexion approfondie autour des contenus de la séance, de son articulation avec le projet du contexte d'exercice et d'une mise en œuvre pédagogique différenciée, coopérative et interactive au sein du groupe. Cela permettra aux candidats de justifier leurs choix devant le jury.

Pour l'épreuve 2, il est nécessaire, sans pour autant être exhaustif, de s'appuyer sur les dispositifs existants. Pour cela, il est judicieux d'assurer tout au long de la formation une veille informationnelle autour de la lutte contre le décrochage scolaire.

Il est vivement conseillé de s'entraîner à cette épreuve pour cerner clairement les attentes, établir un diagnostic complet et juste et être à même de proposer des pistes pertinentes.

Le jury insiste sur l'importance d'avoir un regard distancié par rapport au dossier étudié. Il est rappelé que tous les dossiers sont proposés à partir de cas réels. Le candidat ne doit pas hésiter à partager sa réflexion et à exercer un regard critique sur le cas étudié tout en étayant ses propos et en s'appuyant sur ses connaissances et sur les apports de la formation.

Dans les deux épreuves, pour étayer les propos et prendre de la distance, il faut que les candidats argumentent les choix effectués à partir d'une vision systémique des parcours possibles pour les jeunes en situation de décrochage scolaire.

Afin d'accompagner les futurs candidats, le jury leur met à disposition en annexe un exemple de sujet.

Ghislaine GEOFFRAY, IA - IPR, présidente du jury
Jérôme CARGNELUTTI, IA - IPR, vice-président du jury

ANNEXES



Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire

Épreuve n°2

Préparation : étude de cas d'une durée de 60 minutes liée à la problématique de la lutte contre le décrochage scolaire

Passage devant le jury : à partir de l'étude de cas proposée, le candidat formule un diagnostic et des propositions. Cette présentation qui n'excèdera pas 15 minutes est suivie d'un échange de 15 minutes avec la commission.

SESSION 2025

Le sujet comporte :

- Une page de présentation du cas, numérotée 1/9 ;
- Le bulletin scolaire du trimestre 3 de l'année de sixième 21/22, pages 2/9 et 3/9 ;
- Un courrier, page 4/9 ;
- Un récapitulatif des absences, année scolaire 22/23, page 5/9 ;
- Le bulletin scolaire du trimestre 3 de l'année de cinquième 22/23, pages 6/9 et 7/9 ;
- Le bulletin scolaire du trimestre 1 de l'année de quatrième 23/24, pages 8/9 et 9/9.

À partir des documents présents dans le dossier, le chef d'établissement sollicite votre expertise pour :

- **faire le diagnostic de la situation de Léa ;**
- **faire des propositions pour accompagner Léa dans son parcours scolaire.**

Ce sont ces deux éléments que vous présenterez aux membres du jury.

NB : les documents proposés sont authentiques et ils n'ont volontairement pas été modifiés. Vous serez conduit par le jury à porter un regard critique sur certains éléments de leur contenu. Vous pouvez mettre à profit le temps de préparation pour anticiper ces questions.

Etude de cas proposée

Léa est une élève de 4^{ème} en cette année scolaire 2023-2024. Depuis la fin de la 6^{ème}, il est souligné des capacités mais un manque de travail personnel, d'investissement en classe, et surtout de nombreuses absences notifiées notamment en 5^{ème} auprès de l'inspection académique. La famille a été mécontente des réponses apportées par le collège en 5^{ème}, parlant de harcèlement et de cyberharcèlement et de gros problèmes de communication entre l'établissement scolaire et eux.

Cette année scolaire, le contact entre le professeur principal de la classe de Léa et sa famille a permis au cours du mois de septembre de renouer des liens de confiance alors que la maman menaçait de mettre sa fille dans l'enseignement privé. Dès la 2^{ème} semaine, Léa s'est plainte de sa classe, d'être marginalisée par les autres élèves et par les AED qui refusaient de la faire passer au SELF avec sa copine pour manger ensemble. La famille a déclaré que sinon « elle ne mange pas ». Par la suite, les absences de Léa ont repris et la cellule de veille a décidé un changement de classe pour le mois d'octobre.

Or, malgré le changement de classe en octobre 2023, les absences de Léa ont continué et se sont même prolongées. Depuis, les résultats s'effondrent pour elle.



Bulletin de compétences - Trimestre 3

LEA

Année scolaire : 2021/2022

6E (25 Élèves)
Professeur principal : Mme [REDACTED]

Maîtres	Compétences évaluées	Détail des évaluations	% réus.	Pos.	Appréciations
ANGLAIS LV1 Mme [REDACTED]	Lire et comprendre l'écrit Écrire et réagir à l'écrit S'exprimer à l'oral en continu Se constituer des outils de travail personnel et mettre en place des stratégies pour comprendre et apprendre Parler en continu écrire			25	Trimestre très fragile. Léa rencontre de grosses difficultés : le passage de la phonie à la graphie est compliqué pour elle. Elle fait des efforts en classe mais elle semble fournir un travail trop superficiel à la maison pour progresser.
ARTS PLASTIQUES Mme [REDACTED]	Expérimenter, produire, créer Mettre en oeuvre un projet artistique Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art			99,7	Un trimestre dans l'ensemble satisfaisant dont les résultats pourraient progresser avec une participation plus active et régulière en classe.
ED.PHYSIQUE & SPORT. M. [REDACTED]	Identifier les situation favorable de marque : déplacer l'adversaire Développer sa motricité et construire un langage du corps S'appropriier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre			25	Manque flagrant d'investissement. Cela ne suffira pas pour la suite du collège.
EDUCATION MUSICALE M. [REDACTED]	Chanter et interpréter Écouter, comparer et commenter Explorer, imaginer et créer			100	Très bon trimestre.
FRANCAIS Mme [REDACTED]	LECTURE ÉCRITURE LANGUE AUTONOMIE			33,3	Un ensemble fragile : si Léa a progressé dans la construction de ses réponses, elle n'a pas réussi à surmonter ses difficultés en grammaire. Il faudra poursuivre les efforts l'an prochain en restant bien concentrée sur le cours et en participant davantage. Aucun livre lu au défi-lecture.
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE M. [REDACTED]	Se repérer dans le temps : construire des repères historiques Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués Comprendre un document Pratiquer différents langages en histoire et en géographie			0	Léa doit mieux se concentrer pour progresser.



le 30/03/2023

Mme Patrizia [REDACTED]

OBJET : ABSENTEISME DE VOTRE ENFANT

Mme Patrizia [REDACTED],

Je suis au regret de vous informer que votre enfant [REDACTED] Léa , élève de la classe de 5D a été absent 71 demi-journées entre le 01/09/2022 et le 08/07/2023.

Je vous rappelle que votre enfant est soumis(s) à l'obligation scolaire, conformément aux articles R131-5 à R131-7 du code de l'Education et qu'il est tenu, sous votre responsabilité, de fréquenter la classe de façon assidue.

Si, à l'avenir, il devait de nouveau être absent de façon répétée ou sans motif valable, je serais dans l'obligation d'en informer le Directeur Académique, en conformité à la loi 2010-127 du 28 septembre 2021 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire.

Je reste à votre disposition pour échanger sur les absences de votre enfant afin d'améliorer la situation et de trouver des solutions pour qu'il puisse suivre sa scolarité dans de bonnes conditions.

Je vous engage donc à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que votre enfant fréquente régulièrement son établissement.

Je vous prie de bien vouloir agréer mes salutations distinguées.

La Conseillère Principale d'Éducation

4/9

Récapitulatif des absences et retards

Léa

Absences du 24/11/2022 au 15/03/2023 - Demi-journées bulletin

Date	Motif	Heures cours	1/2	RA
le 08/03 de 08h15 à 09h40	■ RAISON FAMILIALE	1h30	1	
le 02/03 de 08h15 à 12h10	■ RDV MEDICAL EXTERIEUR	3h30	1	
du 28/02 à 08h15 au 01/03 à 12h10	■ RAISON FAMILIALE	8h30	3	
le 27/02 de 08h15 à 16h45	■ MALADIE SANS CERTIFICAT	6h30	2	
le 23/02 de 08h15 à 16h45	■ RDV MEDICAL EXTERIEUR	6h30	2	✓
le 22/02 de 08h15 à 16h45	■ MALADIE SANS CERTIFICAT	3h00	2	✓
du 30/01 à 08h15 au 03/02 à 16h45	■ MALADIE SANS CERTIFICAT	22h00	10	✓
du 26/01 à 08h15 au 27/01 à 16h45	■ MALADIE AVEC CERTIFICAT	12h30	4	✓
le 25/01 de 08h15 à 08h40	■ INFIRMERIE	0h30	-	✓
du 17/01 à 08h15 au 20/01 à 16h45	■ MALADIE SANS CERTIFICAT	17h30	8	✓
le 09/12 de 08h15 à 16h45	■ MALADIE SANS CERTIFICAT	6h00	2	✓
le 08/12 de 15h05 à 16h45	■ INFIRMERIE	1h30	-	✓
le 02/12 de 08h15 à 16h45	■ MALADIE SANS CERTIFICAT	6h00	2	✓
le 01/12 de 08h15 à 16h45	■ PROBLEME DE TRANSPORT	6h30	2	✓
14 absences		102h00	39	

Aucun retard du 24/11/2022 au 15/03/2023



Bulletin du 3ème Trimestre

LÉA

5D (26 élèves)

Professeur principal : Mme [REDACTED]

Année scolaire : 2022/2023

Matières	Moyennes		Éléments du programme travaillés durant la période	Appréciations	
	Élève	Clas.			
ANGLAIS LV1 Mme [REDACTED]	17,50	14,21		Une note peu représentative de vrai niveau de Léa en classe à cause de ses nombreuses absences.	
ARTS PLASTIQUES Mme [REDACTED]				Une dernière période satisfaisante, une implication assez sérieuse.	
ED.PHYSIQUE & SPORT. Mme [REDACTED]		14,94		La dispense ou les absences de Léa ne m'ont pas permis de l'évaluer que ce soit sur le plan sportif ou sur le plan du comportement et des rôles sociaux des activités sportives ; c'est bien dommage !	
EDUCATION MUSICALE M [REDACTED]	15,00	15,98		Bon trimestre.	
FRANCAIS Mme [REDACTED]	10,70	11,57		Les résultats sont en progrès et Léa a fait preuve d'un réel sérieux en classe ce trimestre. Il faudra poursuivre ainsi l'an prochain.	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE M [REDACTED]	7,89	11,66	<ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation dans le monde - L'énergie, l'eau : des ressources à ménager et à mieux utiliser - Répartition de la richesse et de la pauvreté dans le monde - L'ordre seigneurial - L'affirmation de l'Etat monarchique dans le Royaume des Capétiens et des Valois 	Des résultats insuffisants ce trimestre et sur l'année en raison d'un grand nombre d'absences et d'un travail personnel beaucoup trop superficiel. La maîtrise de l'écrit pose également problème.	
ITALIEN LV2 Mme [REDACTED]	10,97	15,57		Une moyenne peu significative car Léa a été absente à 2 exercices de compréhension sur 4. Les attendus de la fin de 5ème ne sont pas atteints. Léa devra profiter des révisions qui seront faites dès la rentrée prochaine, fournir un travail très régulier pour combler ses lacunes et repartir sur de bonnes bases.	
	compréhension écrite	11,00	15,76		
	compréhension orale	20,00	16,62		
	expression écrite	6,75	15,28		
	expression orale	6,13	14,71		
MATHEMATIQUES M [REDACTED]	6,40	11,10		Beaucoup d'absences ce trimestre et pas de travail pour rattraper le retard accumulé. Le niveau exigé n'est pas du tout atteint !	
MATHEMATIQUES	6,33	10,98			
PHYSIQUE-CHIMIE M [REDACTED]	7,33	11,19	<ul style="list-style-type: none"> - Le monde expliqué par les molécules - Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques - États de la matière 	A nouveau 2 notes sur 4 pour ce trimestre, les absences restent très nombreuses. En tout cas, les résultats sur l'année sont insuffisants malheureusement.	
SCIENCES VIE & TERRE M [REDACTED]		2		Les absences et le manque d'implication réelle nuisent aux apprentissages. Niveau insuffisant.	

Matières	Moyennes		Éléments du programme travaillés durant la période	Appréciations
	Élève	Clas.		
TECHNOLOGIE M. [REDACTED]	11,25	12,42		Un ensemble mitigé car l'investissement en classe n'est pas encore à la hauteur de celui attendu pour une fin de 5ème. La note unique est une moyenne équivalente aux différentes compétences travaillées.

Très bonne maîtrise
 Maîtrise satisfaisante
 Maîtrise fragile
 Maîtrise insuffisante
 Absent
 Non évalué
 Dispensé

Absences : 59 demi-journées dont 26 sont non justifiées - Retards : 1 non justifié

Appréciation globale : Les très nombreuses absences de Léa n'ont pas permis d'avoir des résultats représentatifs de son niveau. Les attendus de fin de 5e ne sont pas atteints dans certaines matières. Léa devra redoubler d'efforts pour espérer suivre dans de bonnes conditions la classe de 4e.

Le chef d'établissement-adjoint



Bilan périodique - Trimestre 1

Léa

4C

Professeur principal : Mme I

Année scolaire : 2023/2024

Matières	Éléments du programme travaillés durant la période	Compétences évaluées	Détail des évaluations	Moy	Appréciations
VIE DE CLASS. Mme		D4 - Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière			
ANGLAIS LV1 Mme				10,59	Des résultats fragiles. Il est difficile de suivre les cours pour Léa, à cause de ses nombreuses absences. Elle doit s'investir dans son travail, apprendre ses leçons et prendre la parole pour progresser.
ARTS PLASTI. Mme	- La représentation ; images, réalité et fiction - Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur	D2, D3, D4, D5 - Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur			Un trimestre dans l'ensemble sérieux, des efforts à poursuivre.
ED.PHYSIQUE Mme		D1.4 - Développer sa motricité et construire un langage du corps			Les nombreuses absences de Léa ne m'ont pas permis de l'évaluer ; Léa doit davantage se concentrer sur sa scolarité afin de retrouver la motivation face aux apprentissages
EDUCATION M. M.				13,00	Bon trimestre dans l'ensemble.
FRANCAIS Mme				8,50	Une moyenne non significative. Deux notes suite à un absentéisme très inquiétant ! Je n'ai pas assez d'éléments pour évaluer les compétences de Léa mais elle manque beaucoup d'investissement de travail qui montre de très grandes difficultés.
HISTOIRE-GE. Mme	- Bourgeoisies marchandes, négoce international, traites négrières et esclavage au XVIII ^e siècle - L'Europe des Lumières - La Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe - Ordonner des faits les uns par rapport aux autres - Situer des lieux et des espaces	D1.1, D2, D5 - Écrire pour construire sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger. D2 - Mémoriser et restituer des connaissances historiques et géographiques.		7,00	Un premier bilan difficile à établir compte tenu des absences de Léa et de son arrivée au cours du premier trimestre dans la classe.
MATHEMATIQ. M.	- Théorème de Thalès et sa réciproque / triangles semblables. - Opérations avec les nombres relatifs. - Produire et utiliser une formule. - Réduire une expression littérale. - Utiliser un tableur / Utiliser un logiciel d'algorithmique.			19,00	Léa n'a pas réalisé d'évaluations en classe et elle a rendu un DM donc la moyenne n'est pas représentative. Les acquis semblent être très fragiles et les absences ne permettent pas de faire un bilan des habitudes de travail.
PHYSIQUE-CH. M. I	- Circuits électriques simples et lois de l'électricité - Concevoir, créer, réaliser - Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques				Changement de classe en cours de trimestre, je n'ai pas mis de notes pour ce trimestre. Il me semble toutefois que les leçons ne sont pas assez étudiées à la maison.
SCIENCES VIE. M.		D4 - I1 : chercher et extraire des informations dans un texte. D4 - I4 : chercher et extraire des informations dans une image.			Présente une seule fois dans tout le trimestre en SVT.

Bilan périodique - Trimestre 1
Léa

Matières	Eléments du programme travaillés durant la période	Compétences évaluées	Détail des évaluations	Moy.	Appréciations
TECHNOLOGIE M		D4 - DIC_1.5.6 : Objets connectés		5,90	Des résultats très faibles. Léa ne s'impose que trop peu.
		D4 - MSOIST_1.2.1 : Analyse fonctionnelle système			
		D4 - MSOIST_1.3.2 : Structure des systèmes			
		D4 - MSOIST_1.3.3 : Chaîne d'énergie			
		D1.3, D4 - IP_2.3.2 : Notion de variable informatique			
		D1.3, D4 - IP_2.3.3 : Déclenchement d'une action par un événement, séquences d'instructions, boucles, instructions conditionnelles			
ITALIEN LV2 Mme	- Comprendre les points essentiels d'un message - Construire de la phrase - Communiquer, de façon simple, avec l'aide de l'interlocuteur	D3 - TLF6 : Groupe individuel		7,00	Trop d'absences qui ont empêché Léa de tirer profit des révisions faites ce premier trimestre et de repartir sur de bonnes bases.
		D2 - Ecouter et comprendre			
		D2 - Réagir et dialoguer			
		D1.2, D2 - Maîtriser des connaissances			

Absences : 40 demi-journées justifiées - Retards : 1

Appréciation globale : Les nombreuses absences de Léa n'ont pas permis d'évaluer son réel niveau dans l'ensemble des matières. Léa doit absolument se focaliser sur sa scolarité, donner du sens aux apprentissages et se motiver pour ne pas décrocher ! Nous l'encourageons à récupérer les cours et à demander de l'aide auprès de vos professeurs pour surmonter les difficultés.

Le chef d'établissement